

**Paragraphe 17<sup>e</sup> de l'article 4 du Règlement sur la diffusion**

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

**FRAIS DE DÉPLACEMENT AU QUÉBEC - PROTECTEUR DU CITOYEN**PÉRIODE : 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018 AU 31 MARS 2019

MARIE RINFRET - PROTECTRICE								
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou Municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Frais inhérents	
							Montant	Description
Conférencière – comité des usagers et résidents	2018-09-28	Rivière du Loup		17,92 \$				
Rencontres de travail	2018-10-02 au 2018-10-04	Montréal	149,82 \$	77,24 \$	142,43 \$			
Rencontre Femmes Autochtones du Québec	2018-10-15	Montréal	96,82 \$	45,06 \$				
Conférencière - Colloque Clarity	2018-10-25 au 2018-10-26	Montréal	194,16 \$	63,20 \$	212,18 \$			
Représentation officielle - Remise des Prix Droits et Liberté et Rencontre de travail	2018-12-02 au 2018-12-03	Montréal	152,98 \$	50,10 \$	132,48 \$			
Rencontres de travail	2018-12-14	Montréal	65,16 \$	58,15 \$				
Visite officielle - Centre de détention	2019-01-16 au 2019-01-17	Rimouski		63,21 \$	90,05 \$			
Rencontre du CA Femmes Autochtones du Québec	2019-01-19 au 2019-01-20	Montréal	185,66 \$	90,35 \$	123,17 \$			
Rencontres de travail	2019-03-18 au 2019-03-19	Montréal	111,81 \$	77,25 \$	132,48 \$			

NOTES : Les montants inscrits à la colonne « Frais de transport » sont également inclus au total des frais de déplacement qui figure au tableau « Frais de déplacement du personnel du Protecteur du citoyen ».  
L'allocation forfaitaire inclut les frais de repas.

**Paragraphe 17<sup>e</sup> de l'article 4 du Règlement sur la diffusion**

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

**FRAIS DE DÉPLACEMENT AU QUÉBEC - PROTECTEUR DU CITOYEN**

PÉRIODE : 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018 AU 31 MARS 2019

CLAUDE DUSSAULT - VICE-PROTECTEUR SERVICES AUX CITOYENS ET AUX USAGERS								
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou Municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Frais inhérents	
							Montant	Description
Rencontres de travail	2018-10-02 au 2018-10-04	Montréal	163,03 \$	153,56 \$	284,86 \$			
Rencontres de travail et conférence International Corrections & Prisons Association (ICPA)	2018-10-21 au 2018-10-23	Montréal	128,71 \$	153,54 \$	284,86 \$			
Rencontres de travail et rencontre du rapporteur spécial de l'ONU	2018-11-06 au 2018-11-08	Montréal	141,69 \$	153,55 \$	287,74 \$			
Rencontres de travail	2018-11-12	Montréal	100,24 \$	45,06 \$				
Rencontres de travail	2018-11-20 au 2018-11-22	Montréal	141,69 \$	153,54 \$	287,74 \$			
Rencontres de travail	2018-12-04 au 2018-12-06	Montréal	143,96 \$	153,56 \$	260,02 \$			
Rencontres de travail	2018-12-11	Québec	9,81 \$					
Rencontres de travail	2018-12-18 au 2018-12-20	Montréal	152,90 \$	153,56 \$	287,74 \$			
Rencontres de travail	2019-01-08 au 2019-01-10	Montréal	208,20 \$	126,40 \$	300,16 \$			
Rencontres de travail avec instance	2019-01-14	Québec	19,48 \$					
Rencontres de travail et rencontre avec instance	2019-01-22 au 2019-01-24	Montréal	117,41 \$	153,54 \$	300,16 \$			
Rencontres de travail	2019-02-12 au 2019-02-14	Montréal	132,26 \$	126,41 \$	300,16 \$			
Rencontre de travail avec instance	2019-02-15	Québec	17,28 \$					
Rencontre de travail avec instance	2019-02-26	Québec	13,66 \$					
Rencontres de travail	2019-02-27 au 2019-02-28	Montréal	118,00 \$	90,35 \$	150,08 \$			
Rencontre de travail avec instance	2019-03-12	Québec	19,48 \$					
Rencontres de travail	2019-03-12 au 2019-03-13	Montréal	130,36 \$	153,55 \$	300,16 \$			
Rencontres de travail	2019-03-26 au 2019-03-28	Montréal	148,96 \$	153,55 \$	300,16 \$			

NOTES : Les montants inscrits à la colonne « Frais de transport » sont également inclus au total des frais de déplacement qui figure au tableau « Frais de déplacement du personnel du Protecteur du citoyen ». L'allocation forfaitaire inclut les frais de repas.

**Paragraphe 17<sup>e</sup> de l'article 4 du Règlement sur la diffusion**

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

**FRAIS DE DÉPLACEMENT AU QUÉBEC - PROTECTEUR DU CITOYEN**

PÉRIODE : 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018 AU 31 MARS 2019

<b>HÉLÈNE VALLIÈRES - VICE-PROTECTRICE AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET PRÉVENTION</b>								
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou Municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Frais inhérents	
							Montant	Description
Rencontres de travail	2018-10-24 au 2018-10-25	Montréal	108,60 \$	108,27 \$	178,02 \$			
Rencontre représentants Association québécoise pour l'éducation à domicile (AQED)	2018-11-27	Montréal	102,55 \$	58,17 \$				

NOTES : Les montants inscrits à la colonne « Frais de transport » sont également inclus au total des frais de déplacement qui figure au tableau « Frais de déplacement du personnel du Protecteur du citoyen ». L'allocation forfaitaire inclut les frais de repas.

## Paragraphe 17<sup>e</sup> de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

### FRAIS DE DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC - PROTECTEUR DU CITOYEN

PÉRIODE : 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018 AU 31 MARS 2019

MARIE RINFRET - PROTECTRICE								
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou Municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Frais inhérents	
							Montant	Description
Représentation officielle - Congrès et Assemblée générale annuelle – Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF)	2018-11-02 au 2018-11-19	Bruxelles	2 313,22 \$	555,72 \$	1 226,66 \$		59,84 \$	Frais bagages
Représentation officielle - Conseil d'administration – Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF)	2019-02-01	Paris	1 071,51 \$	384,84 \$	988,45 \$			

NOTES : Les montants inscrits à la colonne « Frais de transport » sont également inclus au total des frais de déplacement qui figure au tableau « Frais de déplacement du personnel du Protecteur du citoyen ».  
L'allocation forfaitaire inclut les frais de repas.



**Paragraphe 17<sup>e</sup> de l'article 4 du Règlement sur la diffusion**

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

**FRAIS DE DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC - PROTECTEUR DU CITOYEN**

PÉRIODE : 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018 AU 31 MARS 2019

<b>HÉLÈNE VALLIÈRES - VICE-PROTECTRICE AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET PRÉVENTION</b>								
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou Municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Frais inhérents	
							Montant	Description
Représentation officielle – Congrès – Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF)	2018-11-04 au 2018-11-10	Bruxelles	1 873,32 \$	102,08 \$	849,00 \$	337,19 \$		

NOTES : Les montants inscrits à la colonne « Frais de transport » sont également inclus au total des frais de déplacement qui figure au tableau « Frais de déplacement du personnel du Protecteur du citoyen ».  
L'allocation forfaitaire inclut les frais de repas.